

22/05/2009
Communiqué

Emploi des seniors : Un premier pas vers une politique de quotas

La publication en catimini du décret infligeant une pénalité, à hauteur de 1 % de leur masse salariale, aux entreprises employant au moins 50 salariés ne se préoccupant pas suffisamment de l'emploi des seniors est une mauvaise manière.

Face à un véritable problème de société nécessitant une évolution des emplois, des employeurs et des Pouvoirs Publics, le Gouvernement, à défaut d'autres idées, en est réduit à sanctionner.

La mise en œuvre d'une politique de quotas, qui ne dit pas son nom, est une erreur.

Le pas est franchi.

Veut-on demain interdire aux chefs d'entreprise de décider librement qui ils embauchent ?